

ORDRE DU JOUR - Conseil d'établissement – École Saint-Benoît

Le jeudi 1er décembre 2022 en présentiel

Participants : Amine Kherroubi, Denis Boivin, Noémi Privé, Julie Germain, Chérifa Azoug, Josiane Lepage, Sylvain Turcot, Véronique Dupire, Milena Petretta, Marie-Christine Lalonde, Zohra Sissi.

1. 18h00 : Ouverture de la réunion / vérification du quorum

Le quorum est atteint

2. Désignation d'un ou d'une secrétaire

Secrétaire désignée : Zohra Sissi

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

Ajout de deux points : Cadeaux de Noël et PTRDI – Plan Triennal de répartition et de destination des immeubles

Adopté par : Véronique Dupire

Secondé par : Noémi Privé

4. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion (13 octobre 2022)

Adopté par : Noémi Privé

Secondé par : Sylvain Turcot

4.1. Suivi au procès-verbal du 16 octobre 2022 :

Quelques erreurs de frappe sont à corriger.

5. Parole aux observateurs

5.1. Communauté, OPP, observateurs :

Loisirs UFA :

- Offres non dispendieuses,
- Nouveautés à notre école : gymnastique et karaté en collaboration avec Loisirs UFA,
- Priorité aux élèves de l'école,
- En négociation : Possibilité d'offrir des parascolaires dès l'année prochaine à partir de 15h00,

Fin de l'activité Sciences en folie et Ukulele

5.2. Parole au représentant du comité de parents :

- Élection du protecteur de l'élève et de son substitut : Kim Vaillancourt et Malika Saher,
- Plan d'engagement vers la réussite,
- Statut de Montréal par rapport au reste du Québec / Transport et bris de service,
- PTRDI présenté,
- Véronique Dupire enverra, pour information aux membres du conseil, les communications du Comité des parents de la CSSDM.

5.3. Parole aux enseignants et membres du personnel

- Les plans d'interventions ont été rédigés,
- L'application hophop n'est pas encore très populaire. Le service de garde va faire un rappel aux parents

5.4. Parole au président du conseil étudiant

Adam Baroigui, le président du conseil, a précisé que le conseil se réunit deux fois par mois et il a dévoilé aux membres du CÉ quelques activités qui seront organisées pendant la semaine de Noël (Bingo, Just Dance, diffusion d'un film, Chorale).

L'horaire est en élaboration.

6. Points nécessitant une approbation ou une consultation

6.1. Règles de régie interne

- Rôle du président,
- Ajout du président du conseil étudiant dans la liste des membres du CÉ

6.2. Nouvelle politique des retards

- Politique interne propre à l'école / acceptée par le CPEPE,
- 4 niveaux d'intervention :
 - o Niveau 1 : Après 3 retards par mois, une lettre est envoyée aux parents,
 - o Niveau 2 : Après 5 retards, Mme Martine Quevillon la TES intervient par téléphone,
 - o Niveau 3 : Après 7 retards :
 - Pour les préscolaire et 1^{er} cycle : Rencontre avec les parents,
 - Pour le 2^e et 3^e cycle : Possibilité de retenue (Arrivée à l'école à 7h30)
 - o Niveau 4 : Après 10 retards, suspension d'une demi-journée.

Bonne nouvelle : Seulement le niveau 1 a été atteint au mois de novembre.

6.3. Projet des médiateurs

- 10 élèves formés par l'école (Mme Martine),
- Aide à la résolution de problèmes pendant les récréations,
- Les médiateurs sont motivés et prennent à cœur leur mission,
- Retour au personnel (calepin de notes avec leurs observations),
- Début la semaine prochaine,
- Le projet s'inscrit dans le projet de lutte contre l'intimidation de l'école.

6.4. Indice de défavorisation (aide alimentaire)

- Différence entre la mesure alimentaire (repas à 1\$) et l'aide alimentaire,
- 4 indicateurs pris en compte pour déterminer le type d'aide à accorder à chaque école (Revenu familial, niveau de scolarité de la mère, monoparentalité féminine et le champ d'activité professionnelle des parents),
- Seuil de 20% au-delà duquel, l'école perd le droit à la mesure alimentaire,
- St-Benoît est à 23.30% (donc bénéficie de l'aide alimentaire),
- M. Boivin et M. Turcot ont déjà ciblé des familles dans le besoin,
- Opportunité d'apporter des vêtements hivernaux
- Madame Céline Carrière – panier de Noël / aide aux familles immigrantes

- Fondation Villa Notre-Dame-de-Grâce : Don récurrent de 3000\$ pour des familles avec des besoins particuliers (lunettes / bottes...),

6.5. Budget « tutorat »

- 20 987\$ / deux sessions de tutorat / 7 groupes de 6 élèves,
- Élèves identifiés par les enseignants en ordre de priorité,
- Possibilité d'une 3^{ème} session de tutorat ou soutien à la préparation des examens de 4^{ème} et 6^{ème} année.

6.6. Sorties scolaires

Atelier de sciences au cégep de Bois-de-Boulogne pour le 2^{ème} cycle.

6.7. Résolution fond 4 vers le fond 9

- Don de 5000\$ de la part de Mme Andrée Martin (Tennis pour les filles) – Achat d'uniformes et nouvelle mascotte / Gala sportif.
- Le montant de tous les dons se place dans le fond 4 (géré par le CÉ)
- Le CÉ est d'accord pour le transfert des dons de 5000\$ de Mme Andrée Martin et de 3000\$ de 'Villa Notre-Dame-de-Grâce' vers le fond 9. Une résolution avec le montant précis sera envoyée au président du CÉ.
-

7. Points d'information/rapports

7.1. Projet éducatif

- Durée de 4 années scolaires,
- Le projet éducatif actuel (dernière année) = Littératie et Habiletés sociales
- Le nouveau projet éducatif doit être centré sur le français et les mathématiques,
(*Les habiletés sociales se classent dans le plan de lutte contre l'intimidation*),
- Réunions des enseignants pour élaborer le nouveau projet éducatif pour les 3 prochaines années.

7.2. Chantier bloc sanitaire et cour d'école

- Chantier du bloc sanitaire est terminé,
- Cour d'école :
 - o Démarches débutées par le directeur, en attente d'un retour du CSSDM,
 - o Projet mené par les élèves,
 - o Quelques idées des élèves : Bancs avec dossiers pour école à l'extérieur/ Banc tournant / Murale sur le sol.

7.3. Préparation du rapport annuel du CÉ

- Proposition de débiter la rédaction afin d'être à jour,
- Possibilité de placer le document sur Google Drive pour un travail en équipe.

8. Varia – Points divers

8.1. PTRDI : Plan Triennal de Répartition et de Destination des Immeubles

- Capacité totale des locaux : 21 classes / 483 élèves,
- Année 2022-2023 : 20 classes / 310 élèves (incluant les classes TSA),
- Projection pour l'année 2023-2024 : 16 classes / 363 élèves (en plus de 5 classes TSA),
- Projection pour l'année 2024-2025 : 15 classes / 337 élèves,

- Projection pour l'année 2024-2025 : 14 classes / 318 élèves,
- Projection à la hausse pour 2023-2024 due possiblement au chantier de construction des condos en face du parc St-Benoît qui serait fini (la ville d'Ahuntsic envoie les projections des familles de l'arrondissement au CSSDM),
- Les classes TSA ne comptent pas dans les projections puisque l'école est un point de service,

8.2. Cadeaux de Noël :

- 320 livres payées et reçus / une boîte emballée par classe.
- Achat de soucoupes pour la maternelle,
- Tatous / signets
- Budget de 500\$ accordé par le CÉ au bénéfice de l'OPP.

9. Levée de la réunion